



Mon environnement c'est ma santé
« Jeunes et santé environnement, passons à l'action ! »

Notice de remplissage du formulaire de dépôt de projets

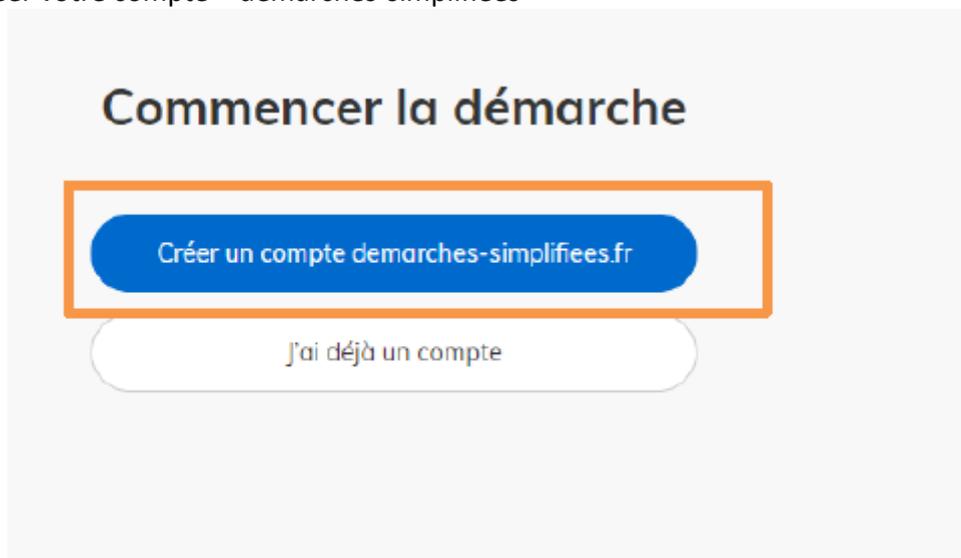


1 – Création de compte

- Se connecter au formulaire en ligne :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-2023-prse-grand-est>

- Créer votre compte « démarches-simplifiées »



-Activer votre compte

Le message ci-dessous apparait, pour activer votre compte, ouvrez votre boîte mail rentrée en identifiant puis cliquer sur le lien d'activation envoyé.

Nous vous avons envoyé un email contenant un lien d'activation. Ouvrez ce lien pour activer votre compte.

2 – Connexion

Cliquer sur le lien du formulaire en ligne

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-2023-prse-grand-est>

- Rentrer vos identifiants

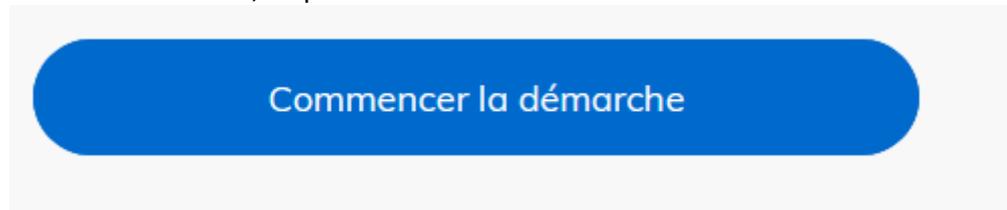


i

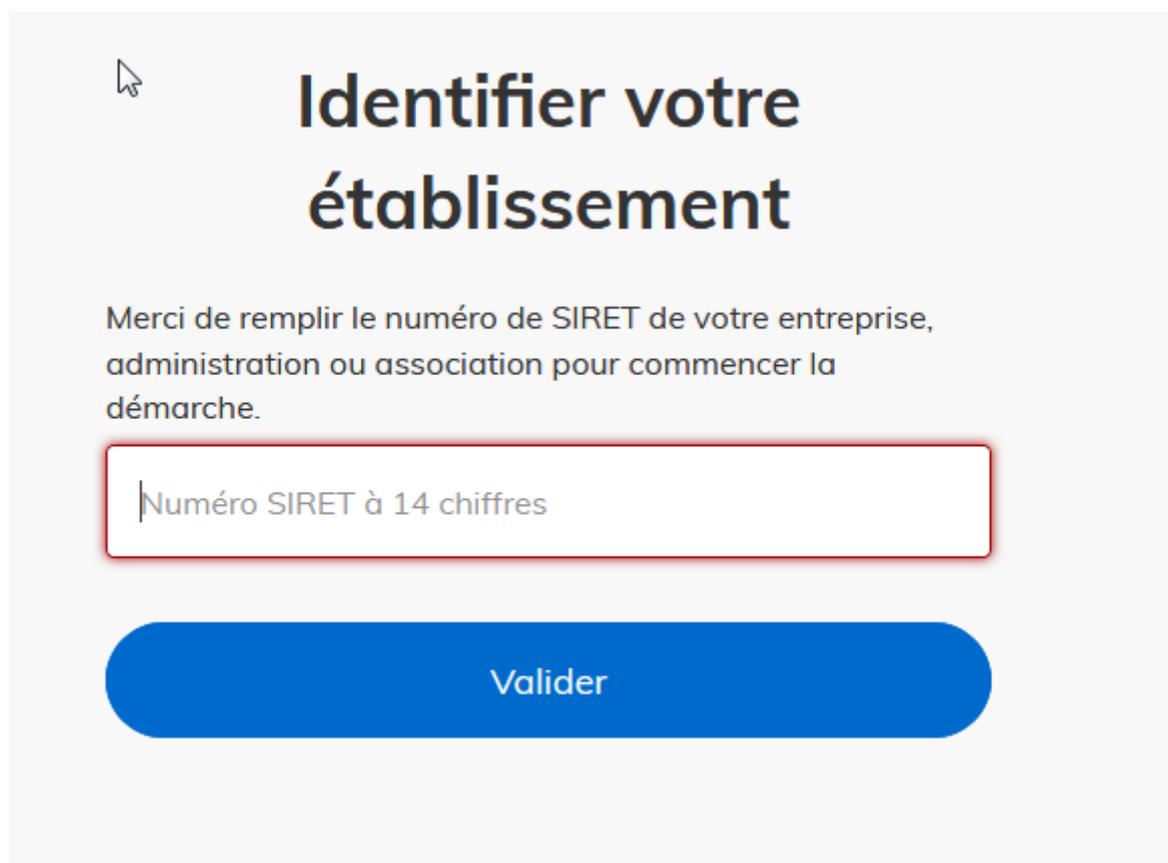
Lors d'une prochaine connexion, si vous ne retrouvez plus votre mot de passe, vous pouvez sur la page de connexion, cliquer sur « Mot de passe oublié »

3 – Remplissage du formulaire

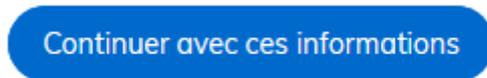
- Une fois connecté, cliquer sur « Commencer la démarche »



- Rentrer le numéro SIRET de votre organisme

A screenshot of a web form titled "Identifier votre établissement". The title is in a large, bold, black font. Below the title, there is a paragraph of text: "Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche." Below this text is a text input field with a red border and a light gray background. The placeholder text inside the field is "Numéro SIRET à 14 chiffres". Below the input field is a blue button with rounded corners and a white border, labeled "Valider".

-Des informations sont automatiquement remontées à partir de votre SIRET. S'il s'agit bien de votre organisme, cliquer sur « Continuer avec ces informations »



- Le formulaire apparaît. Prendre connaissance du préambule.

i

Vous avez la possibilité de remplir ce formulaire en plusieurs fois, en cliquant sur « Enregistrer votre brouillon », en bas du formulaire.

i

N'importez les pièces jointes obligatoires que lorsque vous avez finalisé tous les champs obligatoires en ligne et que vous êtes prêt à soumettre votre dossier. En effet, une fois importées, ces pièces jointes ne seront plus modifiables.

- Les champs et pièces jointes indiqués par un « * » sont obligatoires.

- Une fois tous les champs obligatoires renseignés, vous pouvez alors cliquer sur **Soumettre le dossier**, en bas du formulaire.

Soumettre le dossier

- Un accusé de réception sera envoyé sur le mail vous ayant servi d'identifiant.